**[Fédération  
Internationale  
des Professeurs de Français](http://fipf.org/)**

[](http://fipf.org/)

**Édition 2021 du concours "Et en plus, c'est sympa d'apprendre le français !"**

[](http://fipf.org/sites/fipf.org/files/et_en_plus_cest_sympa_dapprendre_le_francais_v2.jpg)

La FIPF lance une nouvelle édition du concours "Et en plus, c'est sympa d'apprendre le français !". Ce concours de photographies a pour objectif de mettre en valeur les enseignants de français.

Le concours est ouvert à tous les professeurs de français langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère, quel que soit le contexte d'enseignement (écoles publiques, écoles privées, universités, centres de langue, etc.).

**Objectifs du concours :**

1. Mettre en valeur le travail des enseignants de français partout dans le monde
2. Montrer les réalités et la diversité des classes de français et des situations d'enseignement
3. Donner une image positive de l'apprentissage du français et valoriser si possible l’innovation pédagogique
4. Illustrer les publications coordonnées par la FIPF, notamment la Journée internationale des professeurs de français

**Titre du concours :**

"**Et en plus, c'est sympa d'apprendre le français !** "  2021

**Partenaires :**

En partenariat avec l’Institut français, la Fondation Alliance française, la revue « Le français dans le monde », TV5Monde et RFI et avec le soutien du Ministère français de l’Europe et l’Organisation internationale de la Francophonie.

**Consignes du concours :**

* Pour participer, l'enseignant devra envoyer une à trois photos maximum le montrant en train de faire un cours de français dans une situation caractéristique.
* **La date limite de participation est le 31 janvier 2021**
* **La participation au concours se fait uniquement en ligne en utilisant le lien suivant :**[**https://fr.surveymonkey.com/r/photos2021**](https://fr.surveymonkey.com/r/photos2021)
* Les photos devront être en format paysage, et de haute résolution (au minimum 300 DPI).
* L'enseignant participant au concours devra être présent sur la photo.
* Les photos devront être accompagnées des autorisations prévues par les lois du pays relatives au droit à l'image, en particulier des mineurs. (Voir formulaire à télécharger sur fipf.org partie « concours »).
* L'enseignant et la personne ayant pris la photographie cèderont les droits de reproduction et d'utilisation de la photo à la FIPF. Les photos, lauréates ou non, pourront être utilisées pour la réalisation du calendrier ou sur d’autres supports (sites Internet, brochures promotionnelles, etc.).
* Si nécessaire et si possible, une fois le concours terminé et les lauréats désignés, les photos pourront être refaites par un photographe professionnel en s'inspirant des clichés gagnants.

**Condition de participation :**

1. Le concours est ouvert à tous les professeurs de français langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère, quel que soit le contexte d'enseignement (écoles publiques, écoles privées, universités, centres de langue, etc.).
2. Les photographes professionnels ne sont pas admis.
3. Les associations nationales d’enseignants de français sont chargées de faire connaître le concours et de susciter les candidatures.

**Jury et prix :**

* Le jury sera composé par des membres de la FIPF
* Ce jury sélectionnera les 10 photos les plus significatives et esthétiques pour représenter la diversité des classes de français (diversité géographique, sociale, d'âge des apprenants, etc.).
* **Premier prix**: une participation au congrès mondial des professeurs de français en Tunisie, du 9 au 14 juillet 2021 (billet d’avion et séjour offerts).
* **9 autres prix** : abonnements numériques à la revue "Le français dans le monde".

**Calendrier :**

 Décembre 2020 : Lancement du concours

**31 janvier 2021: Date limite de participation**

Si vous avez des questions sur le concours, merci de nous écrire à [contact@fipf.org](mailto:contact@fipf.org)